

VILLE D'UGINE (SAVOIE) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MARS 2023**

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

En exercice: Présents:

29 27

Représentés :

02

DATE DE LA **CONVOCATION:**

Le 21 mars 2023

PUBLICATION SITE INTERNET:

Le 3 avril 2023

Président de séance : M. Franck LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Etaient présents: M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT -- BOUCHET.

Étaient représentés : Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO.

Délibération n°19 Rapporteur: M. Joseph SCATIGNO

Objet : Vente d'un appartement situé dans la copropriété « Les Campanules » à Monsieur YALCIN Ercan ou toute société s'y substituant

M. YALCIN Ercan a fait part à la Commune de son souhait d'acquérir le logement qu'il occupe dans la copropriété « Les Campanules », cadastrée Section E n° 2959, sise au cheflieu.

La municipalité est favorable à la cession de ce logement (lot n° 46), d'une superficie de 80 m² environ, au prix de 108 000 €.

La commune a sollicité l'avis du service France Domaine le 25 janvier 2023.

Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 28 voix pour et 1 abstention (M. Eric FUSS):

- Autorise la vente du bien précité à M. YALCIN Ercan ou toute société s'y substituant aux conditions susmentionnées.
- Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230327-20230327 DE19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023 Publication: 03/04/2023

our l'autorité compétente par délégation

Pour copie certifiée conforme et exécutoire Pour le Maire, Michel Chevallier, Adjoint au Maire